

## **L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LA POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN DE 1960 A 2019.**

**Dr. ENDENGELE MPELE SARA**

*Université de Dschang (Cameroun)*

**ABSTRACT:** Our theme entitled: "The politics of integration of women in development of Cameroon from 1960 to 2019", before colonization, Cameroonian women had equal status with men and She actively participated in politics. Women had an important place in the economy and in conflict resolution and health. During colonization, only man was the chief. The colonists gave them a lower status. They were marginalized. The causes that have enabled the integration of women to the politic of development in Cameroon: schooling, national unity, the search for peace, their rights and their promotion. It has objectives: improving the living conditions of women and combating poverty. That said, the government has set up a training module to strengthen the technical capacities of women, centers for the advancement of women and the family, and they receive financial support for the growth of their economic activities. The national integration of women for development is achieving results: there are women ministers, prefects, mayors and deputies, stepping up the fight against violence against women and improving the living conditions of women.

**KEY WORDS:** Development, Integration, Politic, Women.

### **1. INTRODUCTION**

Le Cameroun situé dans le golfe de Guinée est un pays d'Afrique centrale ayant une superficie de 475 442 Km<sup>2</sup>. Avant la colonisation, la femme africaine plus précisément camerounaise avait un statut égal à l'homme et Elle participait activement à la politique tant directement comme dirigeante de la société qu'indirectement en tant que mère, épouse sœur ou fille d'homme puissant. Mais, Pendant la période coloniale, La femme était marginalisée. Car, seul l'homme était le chef. Les colons attribuaient à la femme un statut inférieur. Les idéologies coloniales, associées à celles des autochtones, avaient tendance à renforcer la subordination, l'exploitation, l'oppression des femmes. 1960 est la période d'indépendance du Cameroun connaît des changements progressifs même à l'égard de la femme. Ceci étant, quel est l'apport de la politique d'insertion des femmes dans le développement du Cameroun ? Cette étude vise à analyser les actions d'intégration des femmes camerounaises, ainsi que l'impact de cette intégration dans le développement de ce pays depuis l'indépendance jusqu'en 2019. Pour ce fait, nous avons eu recours aux sources écrites, orales, iconographiques. Vue la question de cette étude, nous nous proposons d'apporter des éléments de réponse qui obéissent à une double méthode : historique et sociologique. Concernant la méthode historique, elle consiste à relater les faits en tenant compte de leur évolution dans le temps et dans l'espace à partir de la collecte des données. Il y a aussi la méthode sociologique qui permet dans le cadre de la présente étude, de tenir compte du nombre des acteurs en présence, des enjeux et des buts poursuivis. Notre travail s'articule autour de trois parties. La première partie met en exergue la situation de la femme camerounaise depuis 1960 qui place le contexte, la deuxième partie s'attarde quant à elle aux actions menées pour faciliter la politique d'intégration des femmes dans le développement du Cameroun. La dernière partie traite de l'impact des stratégies d'intégration sur le développement du Cameroun.

### **2. LA SITUATION DE LA FEMME AU CAMEROUN EN 1960.**

La femme au Cameroun était marginalisée pendant la colonisation. Mais 1960 est l'année d'accession à l'indépendance du Cameroun et le début de la période postcoloniale, la situation de la femme change progressivement grâce à l'effort des femmes et surtout du gouvernement camerounais. Ceci étant, dans cette

première partie il s'agit de développer les différentes causes qui poussent à mener les actions en faveur de la politique de l'insertion des femmes dans le développement.

#### **A- Les facteurs de la politique d'intégration nationale des femmes**

L'accroissement d'un pays ou une nation, dépend de la politique d'intégration de la femme qu'adopte le gouvernement. Car la femme occupe une place importante et il y a plusieurs facteurs justifient cette position:

► **Taux de scolarisation** : La politique d'intégration des femmes dans le développement du Cameroun est causée par l'alphabétisation de la femme. Car elle est un droit fondamental depuis l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), l'éducation est ancrée dans les droits fondamentaux<sup>1</sup>. La convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979 déclare que l'alphabétisme est facteur d'équité. Il est aussi l'élément indispensable et intrinsèque de l'éducation. Malgré tout, la sensibilisation à l'alphabétisation des femmes est menée dans une perspective dite "fonctionnelle" à la nation camerounaise et elle a permis à la femme d'avoir accès à l'alphabétisation pour mieux communiquer avec son entourage. Mais, c'est à partir de 1960 que l'instruction publique de la femme devient importante. Celle-ci n'avait accès qu'aux travaux d'infirmières et enseignantes (éducation) au Cameroun.

La qualité de l'environnement scolaire y est primordiale. L'objectif vise également à apporter des réponses opérationnelles et durables à l'accès et au maintien des filles et des garçons dans les filières scientifiques et techniques. Pour atteindre cet objectif, il s'agit d'une part de développer l'intérêt de l'instruction et de la formation (technique, scientifique, alphabétisation, etc.) chez les apprenants et leurs parents, et d'autre part de créer les conditions d'un environnement favorable à l'enseignement en général, et en particulier à l'enseignement scientifique des filles au même titre que les garçons. Il s'agit aussi de prendre des mesures idoines en vue de libérer la petite fille et lui permettre de terminer son cursus scolaire avec succès. L'alphabétisation est la raison importante à la politique d'intégration des femmes dans le développement du Cameroun.

► **Le poids démographique en faveur des femmes** : le déséquilibre du sexe ratio en faveur des femmes est une cause importante dans le développement d'un pays. La densité de la population du Cameroun a accru de manière exponentielle de 1960 à 2019. sa population passe de 2 600 000 d'habitants en 1960 à 25 876 387 d'habitants en 2019 et c'est à partir des années 1990 que les femmes sont majoritaires<sup>2</sup>. Cette croissance démographique conduit à une forte mobilité de la population à l'intérieur du pays. L'on parle de l'exode rural et à l'intérieur de l'espace régionale qu'elle-même conduit à une recomposition du peuplement. Les femmes constituent dès lors une main d'œuvre non négligeable dans le développement du Cameroun. La trame urbaine elle-même évolue : l'espace régionale n'est plus seulement polarisée par les métropoles littorales, mais il se structure aussi autour d'un réseau de ville secondaire située entre deux, le Sahara et le Golfe de Guinée. Par ailleurs cette densité est telle que « les réseaux urbains interétatiques se connectent les uns aux autres. Ce qui permet qu'au XXI<sup>e</sup> siècle la mobilité de la population africaine qui est accentuée par la migration surtout féminine vers les pays occidentaux. Cette migration est aussi causée par les enjeux du vieillissement de la population dans les pays du Nord.

Concernant les enjeux du vieillissement de la population des pays occidentaux, Au niveau mondial, la proportion des jeunes (moins de 15 ans) est passée de 28 % en 2005 et celle des personnes âgées de 60 ans et plus de 10 %. Ceci étant, beaucoup de pays développés se sont désormais engagés dans un processus de dépeuplement, en particulier en Europe. Selon Eurostat, aucun pays membre de l'UE (Irlande mise à part) n'atteint le taux de fécondité de 2,1 enfants par femme nécessaire au renouvellement de la population.

► **La faible présence des femmes dans les instances politiques** : La femme était restée subordonnée à l'homme après l'indépendance du Cameroun et elle n'était pas présente dans les instances politiques. Car le régime du parti unique l'U.N.C<sup>3</sup> (sous le règne d'Ahidjo, chef d'Etat du Cameroun), imposait avec plus de rigueur à la masse des "sans-importances" que constituaient les jeunes et les femmes une adhésion sans faille à son projet d'unité nationale. Or, le système camerounais instauré par Ahidjo était conservateur en ce qui concerne le personnel de l'État. Rien ne perturbait gravement la bourgeoisie bureaucratique sur laquelle était assis le pouvoir. Issue de celle-ci, la classe dirigeante était essentiellement masculine. Mais c'est à partir des années 1970 que les femmes font partie des instances politiques du Cameroun.

<sup>1</sup>Dobkin M., « Colonialism and the Legal Status of Women in Francophonic Africa », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 31, DOIe, 1982, p.18.

<sup>2</sup> <http://www.Cameroonpopulation22countrymeters.info>

<sup>3</sup> Union nationale camerounaise

L'avènement de Monsieur Paul Biya en 1982, n'a pas marqué un coup d'arrêt au biais sexiste. La femme demeurait le parent pauvre dans le commandement territorial. En fait, la gent féminine apparaissait comme une catégorie "sociale" et apolitique confinée au développement économique. En 1984, le ministère de la condition féminine (MINCOF) a été créé pour améliorer la vie et surtout le statut de la femme. Mais à partir des années 1990 avec la venue de la démocratie la présence des femmes dans les instances politiques était progressivement accentuée. Mais elle demeurait lente. Il a fallu attendre 2010 pour qu'il n'ait plus de discrimination entre l'homme et la femme dans les instances politiques du Cameroun même comme le taux demeure faible.

► **L'Adoption de la Convention pour l'Elimination de toutes Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF):** elle est à l'origine de la politique d'intégration des femmes dans le développement du Cameroun. La question des droits humains et notamment celle de l'égalité des chances entre l'homme et la femme a été toujours une préoccupation centrale dans la quasi-totalité des engagements et conventions internationaux auxquels le Cameroun a souscrit<sup>4</sup>. Ces textes, ont renforcé la position du Cameroun d'évoluer rapidement vers l'égalité des droits entre ses citoyens. Ils réaffirment que l'un des enjeux actuels du développement est d'établir l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour ce fait, nous retenons ce qui suit : La Charte des Nations Unies de 1946 et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, reconnaissent le principe de "l'égalité des droits des hommes et des femmes". En 1979, la Convention pour l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes (CEDEF), ayant force exécutoire sur le plan juridique, engage les Etats à l'applicabilité de l'égalité entre l'homme et la femme. Cette convention est signée par le Cameroun en 1983 et ratifiée en 1994.

#### **B- La Politique d'insertion menée envers les femmes au Cameroun**

L'insertion nationale de la femme camerounaise au développement a des objectifs :

► **L'amélioration des conditions de vie de la femme :** La promotion de l'entrepreneuriat féminin. Par ailleurs, le Ministère de la Condition Féminine dans le cadre de la promotion socio-économique de la femme mène des actions d'appui à la micro entreprise féminine, de promotion de l'emploi des femmes, le renforcement des capacités des femmes. Le Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural dans les régions septentrionales qui bénéficie de l'Assistance Financière de la Banque Africaine de Développement.

► **Renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique :** L'unité et l'intégration nationales sont deux concepts indissociables qui marquent la sollicitude constante du peuple camerounais à l'égard des fondamentaux de la paix et le vivre ensemble.

Dans un pays en voie de développement, l'unité est primordiale. Vue la diversité ethnique et linguistique qui règne dans cette nation, elle permet de déclarer qu'il faut éviter la distinction du genre dans le développement durable d'un pays. Car, la femme d'aujourd'hui est déjà prête à faire les activités que font les hommes en Afrique et au Cameroun en particulier. Les femmes et les hommes doivent s'unir pour l'accroissement de cette nation. Puisque la population de ce pays est majoritairement féminine. Les deux genres forment une force non négligeable dans le développement du Cameroun.

Le Cameroun, connaît une histoire commune et le vivre ensemble qui s'est construit à travers son histoire tant du point de vue culturel, politique, ethnique, linguistique et même physique<sup>5</sup>. Un pays bilingue composé d'une zone anglophone et d'une zone francophone le 20 mai 1972 à la suite d'un referendum, la fédération cède sa place à l'Etat unitaire. Puis en 1983, la République unie du Cameroun devient la République du Cameroun. Après une période de régime du parti unique, au lendemain de l'indépendance, la démocratie est introduite au Cameroun.

► **Consolider le processus démocratique au Cameroun:** Dans les années 1990, le Cameroun connaît la démocratie. Ce contexte de libéralisation socio-politique favorise l'insertion de la femme et surtout sa liberté. Cette dernière permet la libre intégration ce qui entraîne l'accroissement de l'insertion féminine dans le développement. Mais celle-ci est lente. Elle se multiplie aisément grâce à cette liberté. De plus, l'émigration féminine s'accélère depuis l'an 2000 jusqu'à nos jours. plus précisément après la Conférence de Bédjding en 1995. Car, pendant cette conférence, l'ONU met sur pied un accord clair sur la manière de parvenir à l'égalité et l'autonomisation des femmes<sup>6</sup>. Dès lors, la lutte d'égalité est engagée dans les pays du monde en particulier ceux de l'Afrique. Dès lors, la situation des femmes va connaître un changement progressif et favorable.

<sup>4</sup>Kamto M., *Pouvoir et droit en Afrique noire. Essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les États d'Afrique noire francophone*, LGDJ, Paris, 1987, P. 76.

<sup>5</sup>Pradelles De Latour, C.-H., *L'ethnopsychanalyse en pays bamiléké*, EPEL, Paris, 1991, P. 36.

<sup>6</sup> Beijing20.unwomen.org

Aujourd'hui, le Cameroun compte trois institutions républicaines : le conseil constitutionnel, le sénat et l'assemblée nationale et la femme est membre. Malgré que le pourcentage n'est pas élevé.

► **Construire un Etat de droit, prospère et paisible pour lutter contre la pauvreté** : La paix est la pierre angulaire pour le développement. En effet, pour construire un Etat de droit, de prospérité ou de lutte contre la pauvreté, la paix est un atout essentiel<sup>7</sup>. Le Cameroun étant une nation plurielle avec une mosaïque ethnique, un clivage l'anglais et le français hérité de la colonisation et plusieurs confessions religieuses. Cette diversité en prise en compte dans les politiques gouvernementales qui ont pour finalité de consolider la tolérance, la paix et l'unité pour une intégration réussie.

Par ailleurs, les programmes à l'instar de la commission nationale, la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme s'invitent dans le quotidien des camerounais pour favoriser la paix et le vivre ensemble. Pour y arriver à la paix, le gouvernement camerounais a multiplié des actions de sensibilisation sur le patriotisme et le civisme. Il a également renforcé les actions de lutte contre le terrorisme une affaire de tous et les femmes ne sont pas exclues. Tout ceci permet au gouvernement camerounais avec l'intégration de la femme de sortir la pauvreté et de construire un Etat de droit sans distinction de genre. Il faut atteindre le stade des nouveaux pays industrialisés et Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable sont des objectifs de la politique d'intégration nationale des femmes dans développement

### **3. LES ACTIONS D'INTEGRATIONS DES FEMMES DANS LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU CAMEROUN.**

Le processus d'intégration féministe a été entamé au Cameroun à travers plusieurs actions.

#### **A- Une Politique de développement socio-économique de la femme.**

L'Etat du Cameroun n'est pas resté indifférent aux décisions mondiales au sujet de la femme<sup>8</sup>. Par conséquent. Il a mis en place un développement socio-économique axé sur l'égalité de genre qui donne lieu à d'importantes mesures concrètes parmi lesquelles :

► **Le renforcement de l'intégration du genre dans les processus éducatifs et de formation professionnelle** : Il y a la formation et la préparation des cadres administratifs pointus qui sont appelés à intervenir efficacement en faveur de l'intégration de la dimension genre dans les politiques sectoriels et les pratiques institutionnelles<sup>9</sup>. Un module de formation sur le genre est inscrit dans les programmes de formation de l'Ecole d'Administration et de Magistrature (ENAM). Elle prépare en amont des agents publics de haut niveau intégrant la dimension genre dans les pratiques professionnels et la prise en charge des questions de gouvernance locale. La femme est aussi intégrée dans les forces armées et à l'EMIA<sup>10</sup>. Le plaidoyer en faveur de la scolarisation des jeunes filles, et le renforcement des capacités techniques des femmes s'est intensifié dans le pays. Ceci par la sensibilisation, la reconnaissance sociale des filles, l'abolition des mariages précoces et forcé etc.

► **Sur le plan politique** : Il s'agit de l'introduction du genre dans la loi électorale, les plans d'orientation stratégiques du mécanisme électoral et les pratiques institutionnelles, le Cameroun renforce sa stratégie de promotion de participation des femmes à la prise de décisions. La loi du double scrutin Législative et Municipale crée un cadre juridique fixant les conditions d'un vote équitable du point de vue du genre. Une stratégie d'intégration du genre dans ELECAM. C'était une longue bataille qui a pris sa vitesse de croisière avec l'élaboration par l'ONU Femmes d'un plan stratégique Genre et élections et sa validation nationale le 12 juin 2012. Cet important document propose en prévision des élections sénatoriales, municipales et législative de 2013, une série d'interventions (plaidoyer, renforcement des capacités, sensibilisation), stratégiques auprès des acteurs-clés du processus électoral tels que : l'Electons Cameroun (ELECAM), organisme en charge des élections, les partis politiques, le Gouvernement, les médias, les leaders traditionnels et religieux, les femmes candidates, l'opinion publique pour une augmentation significative et visible de la représentativité<sup>11</sup>. La participation des femmes dans les instances de décision est primordiale.

Dans le commandement territorial l'intégration de la femme est comme gage d'une bonne gouvernance. En effet, depuis son indépendance, le Cameroun cherche vraiment son chemin vers le développement. Le processus démocratique depuis les années 90 rencontre de nombreuses difficultés pour arriver à la maturité. Aujourd'hui, l'accès des femmes au travail en dehors du foyer, aux fonctions et aux responsabilités dans la sphère politique place les débats les concernant dans l'ensemble des évolutions que traverse le pays. La femme joue un rôle

<sup>7</sup>Ngadjui N., *Les droits politiques de la femme au Cameroun*, Édition Zaye, Yaoundé, 1990, P. 36.

<sup>8</sup>L'Etat du Cameroun, après avoir pris connaissance de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing 1995

<sup>9</sup>Ngadjui N., *Les droits politiques de la femme au Cameroun*, Édition Zaye, Yaoundé, 1990, P. 37.

<sup>10</sup> EMIA : école militaire interarmées créée en 1959

<sup>11</sup> www.unwomen.org

important dans l'émergence d'une autre culture et d'autres valeurs. A partir de leur rôle social, elles développent un certain nombre de compétences particulièrement utile dans une perspective de management participatif. Parce qu'elles ont appris à cultiver l'harmonie dans leur vie familiale, elles se montrent généralement plus soucieuses de vaincre au sein d'une équipe de travail, les difficultés relationnelles. On les reconnaît volontiers des qualités d'écoute, d'ouverture aux autres, de tolérance et une volonté d'établir les relations de solidarité avec leurs collaborateurs. Déléguant les pouvoirs plus facilement que les hommes, la direction participative améliore l'ambiance du travail et elle réduit le stress de la vie professionnelle.

Pour le renforcement institutionnel, une prise en charge optimale des violences basées sur le genre a été adoptée. Les formes spécifiques d'atteinte aux droits humains et à la santé de reproduction des femmes. Un document de Politique Nationale en matière de genre a été mis sur pied. Il substituait à la politique d'intégration des femmes dans le développement des années 1990. Les points focaux et des comités genre ont été mis en place dans toutes les administrations. Des centaines de Centres de la Promotion de la Femme et de la Famille ont été créés. Nous pouvons citer par exemple le CPFF<sup>12</sup> de Douala I<sup>er</sup>. Ces CPFF contribue quotidiennement à la réalisation des actions d'information, de sensibilisation, de mobilisation, d'encadrement, de formation et même d'insertion socio-professionnelle des jeunes filles. Cette dernière est aussi initiée dans la lutte contre la pauvreté et dans ce CPFF. Il y a la maison digitale au Cameroun dont la première a été créée à Yaoundé 5<sup>ème</sup> et son objectif est le numérique pour des femmes plus autonomes<sup>13</sup>. Autrement dit, il s'agit du programme international visant à rendre les femmes plus autonomes grâce au numérique. Cette maison digitale est implantée dans le centre de promotion de la femme et de la famille, elle est très active dans l'accompagnement des femmes défavorisées, dotée de kits de formation à l'entrepreneuriat. Elle accueille des femmes pour une formation au numérique et par le numérique. Son but, est de leur permettre de développer les activités génératrices de revenus synonymes d'indépendance financière et d'autonomie<sup>14</sup>. Un centre d'accueil des femmes en détresse et de prise en charge des femmes victimes de violences a été mis en place à Yaoundé. La structuration définitive de cette structure et le cadrage technique de ses activités opérationnelles pour suivent leur cours et appelle des études en rapport avec l'expérience des pays avancés en la matière.

► Le Cameroun connaît le renforcement du pouvoir économique par l'intégration des femmes. Le gouvernement camerounais met sur pied un vaste Programme d'appui des femmes pauvres. Celles-ci vont bénéficier des formations au sein des CPFF<sup>15</sup>. Pour ce fait, des crédits de l'ordre de 800 Millions de FCFA ont été directement mis à leur disposition. Le renforcement des capacités techniques des femmes en vue d'accroître le rendement de leurs activités productrices<sup>16</sup>. Ceci étant, il y a le financement de l'agriculture féminine à l'Ouest Cameroun à partir de 1990 à 2011. Les paysannes de l'Ouest Cameroun ce sont majoritairement penchées vers les I.M.F. (Institutions de Micro-finances), après la libération de l'agriculture dans les années 1990. Pour ce fait, la Mutuelle Financière des Femmes Africaines (MUFFA) de Bafoussam voit le jour. En effet, la MUFFA de Bafoussam est un établissement de micro-finance de première catégorie représentée au Cameroun. Elle regroupe les femmes agricultrices à l'instar du GICFAT (Regroupement d'Initiative Commune des Femmes Agricultrices de Toket), mis sur pied en 2005<sup>17</sup>. Ce GIC était concentré dans les cultures de maraichères ; dans la culture du gombo, du piment, de la tomate et de la morelle noire<sup>18</sup>.

**Tableau 1 : Présentation de quelques GICs avec les sommes de crédits octroyés par an Entre 2008 et 2011 à la MUFFA de Bafoussam**

| Années | GIC en Nombre | Sommes empruntées FCFA | Sommes remboursées FCFA |
|--------|---------------|------------------------|-------------------------|
| 2008   | 01            | 2 000 000f             | 2 240 000f              |
| 2009   | 06            | 5 000 000f             | 5 600 000f              |
| 2010   | 04            | 5 270 000f             | 5 902 400f              |

<sup>12</sup> Centres de la Promotion de la Femme et de la Famille.

<sup>13</sup> [www.fondationorange.com](http://www.fondationorange.com)

<sup>14</sup> Ibid

<sup>15</sup> Centres de la Promotion de la Femme et de la Famille.

<sup>16</sup> Nyeck P., *Le rôle de la femme dans l'économie camerounaise*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, Université René Descartes-Paris V., Paris, 1987, P. 145.

<sup>17</sup> Entretien avec Pascaline Demgne Tchuenkam, 35 ans guichetière à la MUFFA de Bafoussam, Bafoussam le 17 Mars 2020 ;

<sup>18</sup> Entretien avec Colette Kengne, 56 ans délégué du GIC à Toket Bamougoum, le 20 Janvier 2020.

|      |    |            |            |
|------|----|------------|------------|
| 2011 | 04 | 7 300 000f | 8 176 000f |
|------|----|------------|------------|

**Source** : tableau conçu à partir des archives de la MUFFA de Bafoussam.

Ce tableau présente l'évolution du crédit de quelques GIC sur quatre ans entre 2008 à 2011. Il permet de comprendre que les femmes agricultrices, pour bien fonctionner, ont eu besoin d'une source de financement regroupées en GIC depuis 2008 elles y trouvent leur bénéfice qui se vérifie dans la manière et le temps mis pour rembourser leurs crédit. Elles remboursent pour la plupart leurs prêts.

Quant aux financements des Mutuelles Communautaires de Croissance (M.C<sup>2</sup>) venus en remplacement du vide laissé par le déclin des structures de financement de l'Etat, se donne pour objectif de financer exclusivement les activités du monde rural et comme la femme rurale est la tête de prou des activités rurales elle est supposée être privilégiée. La M.C<sup>2</sup> est aussi un établissement de micro-finance de première catégorie, dont un des objectifs majeur est : le développement du secteur agro-pastoral et de l'évolution socio-économique du Cameroun et de l'Ouest en particulier. Cet établissement de micro-finance a un rôle reconnu dans le développement de l'agriculture féminine. Nous avons le tableau extrait des archives des MC<sup>2</sup> de Bafoussam rural qui indique les effectifs et les sommes de crédit par sexe.

**Tableau 2 : Répartition de crédits par sexe des agriculteurs ayant empruntés du Crédit depuis la création de la MC<sup>2</sup> de Bafoussam rurale (1998 à 2011)**

| Années | Hommes | Femmes | Sommes empruntées par les Hommes (FCFA) | Sommes empruntées par Femmes (FCFA) | Sommes totales (FCFA) |
|--------|--------|--------|---|-------------------------------------|-----------------------|
| 1998   | 5      |        | 2 250 000                               |                                     | 2 250 000             |
| 1999   | 9      | 2      | 14 822 750                              | 5 074 250                           | 19 897 000            |
| 2000   | 14     | 12     | 12 887 500                              | 12 687 500                          | 25 575 000            |
| 2001   | 17     | 6      | 12 495 000                              | 11 495 000                          | 23 990 000            |
| 2002   | 12     | 9      | 8 470 000                               | 7 870 000                           | 16 340 000            |
| 2003   | 25     | 23     | 12 767 000                              | 29 767 000                          | 42 534 000            |
| 2004   | 19     | 18     | 21 828 901                              | 37 000 000                          | 58 828 901            |
| 2005   | 19     | 15     | 164 790 000                             | 163990000                           | 328 780 000           |
| 2006   | 9      | 4      | 21 870 000                              | 21670000                            | 43 540 000            |
| 2007   | 16     | 19     | 34 601 000                              | 70634000                            | 105 235 000           |
| 2008   | 35     | 25     | 50219750                                | 48219750                            | 98439500              |
| 2009   | 40     | 30     | 124717000                               | 104717000                           | 22943400              |
| 2010   | 29     | 29     | 57699000                                | 180900000                           | 238599000             |
| 2011   | 35     | 32     | 150000000                               | 101650000                           | 251 650 000           |

**Source** : Archives de la MC<sup>2</sup> de Bafoussam rural.

Pour ce fait, en 2012, 03 Collèges Régionaux d'Agriculteurs (CRA)<sup>19</sup>, des Ecoles Techniques d'Agricultures (ETA), des Ecoles de Formations de Spécialistes en Coopération, 03 Ecoles de Formation de Spécialistes en Développement Communautaire sont créés. Ces formations avaient pour objectif d'éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Nul n'est sans ignorer que c'est l'agriculture qui a permis à plusieurs pays à sortir du sous-développement c'est le cas des Etats Unis, l'Angleterre et même la Chine. La population Camerounaise est majoritairement peuplée des femmes depuis les années 1990, Le gouvernement a trouvé mieux de former les femmes agricultrices pour sa prospérité. Il y a aussi les Centres Nationaux de Formations Zootechniques et Vétérinaires qui ont formé énormément des femmes camerounaises.

<sup>19</sup> www.minader.cm

Quant aux, Sections Artisanales Rurales/Sections Ménagères comme Centres de Formations aux Métiers Techniques à l'Economie Sociale et Familiale ont accueilli des formes d'organisation des femmes constituée par des coopératives, des O.N.G, des GIC en vue de l'amélioration de leur situation économique. Ces groupements s'organisent pour la commercialisation, l'épargne, le crédit, la gestion et la production des produits commerciaux. La plupart ont pour objectif l'intégration de de la femme dans le développement.

Le Projet d'Appui au Développement de la micro finance rurale (PADMIR); le Projet d'appui à la femme rurale; le Programme d'Appui à la Création et au Développement des Petites et Moyennes Entreprises de transformation et de conservation des produits locaux vivent le jour. En effet, le PADMIR entre en vigueur en 2010 et il a pour objectif de contribuer à l'allègement de la pauvreté par l'augmentation des revenus et la consolidation de la sécurité alimentaire des populations cibles et à l'amélioration des conditions de vie. Pour bénéficier de cette appui, il est réservé aux petits producteurs agricoles en milieu rural, il faut : avoir fait cette activité au moins pendant 02 ans, faire une demande d'octroi du financement adresser au Ministre de l'Agriculture et du développement Rural. Ce projet n'a que durée en 06 ans 2006 à 2016). des E.M.F.démon.

Quant à la présentation sommaire de l'entreprise féminine et de l'entrepreneure femme permet de voir leurs activités : 38% des entreprises enregistrées au Cameroun sont pilotées par les femmes<sup>20</sup>. La proportion des entreprises individuelles y reste élevée tandis que le taux d'informalité des entreprises féminines avoisine les 60% dans les villes de Yaoundé et de Douala<sup>21</sup>. Les entreprises féminines restent concentrées dans les secteurs traditionnellement destinés aux femmes à savoir l'artisanat, les services et le petit commerce. 43% de ces entreprises n'utilisent pas de personnel permanent tandis que seules 25% ont un effectif supérieur à 10 personnes<sup>22</sup>.

#### **B- Les moyens mis en place par le gouvernement camerounais**

Depuis l'avènement du régime Biya en 1982 l'on assiste à un accroissement du rôle de la femme. Il y a d'abord la création en 1984 d'un ministère de la Condition féminine chargé de « promouvoir les mœurs destinées à faire respecter les droits de la femme camerounaise dans la société, à faire cesser toute discrimination à son égard et à accroître les garanties d'égalité dans le domaine politique, économique, social et culturel ». Ce ministère vient de franchir un cap, depuis l'élection présidentielle de 2004, en devenant le Ministère en charge de la Promotion de la femme et de la famille. Ensuite, l'impulsion donnée à la condition de la femme au II<sup>e</sup> Congrès ordinaire du R.D.P.C, les 17, 18 et 19 décembre 1996, où les organisations des femmes du parti (O.F.R.D.P.C) est passée du statut d'organisme « annexe » à celui d'organisme « spécialisé ». L'O.F.R.D.P.C est dorénavant chargée d'assurer l'entière intégration des femmes « dans tous les domaines de la vie nationale ». À cet effet, elle conçoit et elle met en œuvre des programmes à caractères économique, social, culturel et politique. Il n'est pas inutile de mentionner que ce congrès a fixé à 30 % le quota de représentation des femmes dans les différentes institutions de l'État.

Par ailleurs, au cours des trois dernières décennies, des progrès remarquables ont été réalisés en matière de scolarisation des femmes à tous les niveaux du système éducatif et, de manière plus spécifique, en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur où elles constituaient environ 36 % de l'effectif total des étudiants des six universités d'État au cours de l'année académique 2000-2001. Pour ce qui est des Grandes écoles, l'exemple particulier de l'ENAM (École nationale d'administration et de magistrature) mérite d'être retenu. Il s'agit d'une des filières permettant d'accéder aux grands corps de l'État et l'une des voies royales vers la nomination aux postes de responsabilité. Au cours de l'année 1999-2000, les femmes constituaient 26,02 % de la filière Administration générale où se recrutent les autorités administratives. Enfin, sous l'impulsion, en 1999, du ministère de la Condition féminine, une instruction du Premier ministre, relative à la « participation de la femme à la prise de décision », adressée aux ministres d'État, ministres et ministres délégués, est en chantier et pourrait, si celles-ci est appliquée, révolutionner la physionomie de l'administration camerounaise.

Il faut noter que la stratégie camerounaise d'intégration de la femme au Cameroun concerne une multitude des services d'Etat et plusieurs pans de la société. Elle est donc transversale. Toute fois la compétence "*promotion de l'intégration nationale*"<sup>23</sup> ayant été attribuée au ministère de la condition féminine qui aujourd'hui est le ministère de la promotion de la femme et de la famille, il importe de circonscrire la présente stratégie dans le cadre de ce ministère en gardant à l'esprit que de nombreuses activités seront conduites par les femmes.

---

<sup>20</sup> [www.caim.info](http://www.caim.info)

<sup>21</sup> [www.caim.info](http://www.caim.info) « revue-humanisme et entreprise. »

<sup>22</sup> Ibid

<sup>23</sup> Boudoux C. et Zaidman C., *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Harmattan, Paris, 1992, P. 29.

Dans ces stratégies de développement, la femme est une couche sociale, réputée pour son ingéniosité, sa bonne gouvernance et la gestion des affaires, des êtres humains et elle s'illustre même pour son dynamisme. Les femmes qui ne représentent pas moins de 60% de la population active<sup>24</sup>, est un atout majeur pour la réussite de l'action du gouvernement. Ce taux de la population féminine s'attelle à relever d'importants défis parmi lesquels la lutte contre la pauvreté, la relance de la croissance économique, la lutte contre la corruption et le renforcement de l'unité nationale. Il est de plus en plus admis que le développement économique du Cameroun passe par le renforcement de l'initiative privée, notamment à travers la création et le développement des petites entreprises (TPE/PE). Le rôle des entreprises est fondamental dans la création des emplois et du développement économique. Nous constatons que l'activité économique la plus menée par les femmes est le commerce (34%) suivie de l'élevage et de l'agriculture (24%) et enfin des services (20%).<sup>25</sup>

Le commerce est l'activité la plus pratiquée. Mais, aucune des femmes n'a songé à inscrire son activité au registre de commerce. Il apparaît donc que 100% des activités menées sont du secteur informel<sup>26</sup>. La raison principale de cet état des choses est le faible niveau d'instruction des femmes. Car, beaucoup des femmes pensent que le fait de mener leurs activités dans le cadre d'une association ou d'un GIC permet l'immatriculation de l'activité. Cette dernière (l'immatriculation), constitue la présomption de la création d'une activité commerciale. Sur le plan juridique, elle détermine à qui le droit de propriété appartient, de même que les droits réels résultant d'une activité, et c'est de façon permanente. La conséquence est la précarité des activités et la difficulté d'accès aux financements. L'intégration de la femme dans le commandement territorial est comme gage d'une bonne gouvernance: Depuis l'Indépendance, le Cameroun cherche vainement son chemin vers le développement. Les processus de démocratisation rencontrent de nombreuses difficultés pour arriver à maturité. Aujourd'hui, l'accès des femmes au travail en dehors du foyer, aux fonctions et aux responsabilités dans la sphère politique place les débats les concernant dans l'ensemble des évolutions que traverse le monde. La femme joue un rôle important dans l'émergence d'une autre culture et d'autres valeurs. À partir de son rôle social, elle développe un certain nombre de compétences particulièrement utiles dans une perspective de management participatif. Parce qu'elle a appris à cultiver l'harmonie dans sa vie familiale, elle se montre généralement plus soucieuse de vaincre, au sein d'une équipe de travail, les difficultés relationnelles<sup>27</sup>. La femme a des qualités d'écoute, d'ouverture aux autres et de tolérance et une volonté d'établir des relations de solidarité avec ses collaborateurs. Déléguant les pouvoirs plus facilement que les hommes, la direction participative améliore l'ambiance du travail et réduit le stress de la vie professionnelle<sup>28</sup>.

L'on assiste depuis l'avènement du régime Biya en 1982 à un accroissement du rôle de la femme. D'abord avec la création en 1984 d'un ministère de la Condition féminine chargé de  
*“promouvoir les mœurs destinées à faire respecter les droits de la femme camerounaise dans la société, à faire cesser toute discrimination à son égard et à accroître les garanties d'égalité dans le domaine politique, économique, social et culturel”*<sup>29</sup>.

Ce ministère vient de franchir un cap, depuis l'élection présidentielle de 2004, en devenant le Ministère en charge de la Promotion de la femme et de la famille sous la conduite de Madame Zusanne Bomback. Dès lors, les femmes sont privilégiées et promues aux poste de responsabilité. Ensuite, l'impulsion donnée à la condition de la femme au II<sup>e</sup> Congrès ordinaire du RDPC, du 17 au 19 décembre 1996, où l'organisation des femmes du parti (O.F.R.D.P.C) est passée du statut d'organisme “*annexes*” à celui d'organisme “*spécialisé*”. L'O.F.R.D.P.C est dorénavant chargée d'assurer l'entière intégration des femmes “*dans tous les domaines de la vie nationale*”. À cet effet, elle conçoit et met en œuvre des programmes à caractères économique, social, culturel et politique. Il n'est pas inutile de mentionner que ce congrès a fixé à 30 % le quota de représentation des femmes dans les différentes institutions de l'État<sup>30</sup>.

---

<sup>24</sup> [www.donnees.banquemondiale.org](http://www.donnees.banquemondiale.org) (O.I.T.)

<sup>25</sup> <https://www.commercefemininau.com>

<sup>26</sup> Ibid ;

<sup>27</sup> Ibrahim Mouich, « Genre et commandement territorial au Cameroun », *Cahiers d'études africaines*, 2007, P.391.

<sup>28</sup> Etoga Eyili S., « Pour une implication accrue des femmes dans l'administration publique camerounaise », in B. Amama (dir.), *op. cit.* 2003, P.292.

<sup>29</sup> Ibrahim Mouich, « Genre et commandement territorial au Cameroun », *Cahiers d'études africaines*, 2007, P. 394.

<sup>30</sup> Idem

#### 4. L'IMPACT DE L'INTEGRATION DES FEMMES AU CAMEROUN.

Le Cameroun connaît une prospérité remarquable depuis l'adoption de la politique l'intégration nationale de la femme dans développement dans tous les domaines. Dans tous les secteurs : économique, socio-culturel et même politique.

##### A- Les conséquences politiques et économiques

La politique qui est la manière de gouverner un Etat (politique intérieure) ou de mener les relations avec d'autres Etats (politique extérieure), le gouvernement camerounais dans sa politique d'intégration nationale n'a pas ignoré les femmes. Mais celle-ci est progressive.

► Les conséquences politiques : le 12 Juin 1970, Delphine Zanga Tsogo est nommée ministre adjoint de la santé publique et elle est la seule femme dans le gouvernement. C'est en 1975 que Dorothy Njeuma l'avait rejointe au gouvernement comme ministre adjoint de l'éducation national du Cameroun. La nomination de ces deux femmes est le début de l'insertion des femmes dans le domaine politique.

Au cours de l'année 1999-2000, à l'ENAM, les femmes constituaient 26,02 % de la filière Administration générale où se recrutent les autorités administratives<sup>31</sup>. Ainsi, des avancées significatives ont été enregistrées au Cameroun. Elles sont souscrites par l'Etat que celui des priorités nationales, grâce au respect des engagements internationaux et régionaux. La promotion de la gent féminine dans le commandement territorial au Cameroun dépend avant tout du volontarisme étatique. Aujourd'hui, il y a 06 Sous-préfets, 01 Préfet, 01 Secrétaire général de Région qui sont des femmes. Elles sont nommées à des postes stratégiques au sein des forces armées et de police. C'est en 1978 que la première femme au Cameroun devient commissaire de police elle s'appelait Pauline Sylvie Tchateau et en 2019, l'on nomme la première femme commissaire divisionnaire au Grand Nord Alim Daouda née Aïssatou (colonels, commissaires divisionnaires, commissaires principaux etc.). Le Sénat Camerounais compte 20 femmes parmi les 100 sénateurs nommés par décret présidentiel du 13 Avril 2013 et on compte 26 femmes sénatrice en 2018<sup>32</sup>. C'est un fait marquant, même si ce score mérite d'être amélioré. Au niveau des communes, 6,7% des maires sont des femmes et 20% sont des maires adjointes. Mais cela n'a produit aucun cataclysme<sup>33</sup>. L'insertion des femmes connaît une croissance particulière à l'assemblée nationale en 2013 grâce à la Synergie des acteurs, l'adoption d'un code électoral et la mise à disposition d'un expert genre. Ces mesures ont permis une nette amélioration des effectifs féminins au sein de la représentation nationale permettant au Cameroun de passer de 26 députés (13,8%) de représentation féminine à 53 femmes députés (31.11%)<sup>34</sup>, ce qui situe le Cameroun au-delà de la norme de 30% fixée par la Conférence de Beijing<sup>35</sup>

Ce sexisme relève d'un autre âge, d'où le rôle capital qui échoit à notre État dans la formation des politiques sociales, des stratégies de développement et les lois déterminant les perspectives ouvertes aux femmes. Des avantages sociaux et de plus grandes possibilités d'avancement. Il faut aussi une conscience politique féminine au Cameroun, que les structures associatives féminines soient plus combatives et plus intégratives. Le principe de l'égalité des chances à l'accès aux différents corps de l'État doit être réaffirmé avec force<sup>36</sup>. L'avènement de la démocratie en 1990 permet à la femme camerounaise d'entrée dans les différents corps de l'État. Cette insertion est accélérée au XXI<sup>e</sup> siècle commençant grâce aux décisions prises en faveur de la femme lors de la conférence internationale de Beijing en 1995. Dès lors, seules les capacités réelles et l'expertise sont le point décisif, et toute référence au sexe est bannie. Les femmes sans complexes accèdent progressivement et massivement aux fonctions dirigeantes.. on compte 08 femmes ministres en 2018 : Pauline Nalova Lyonga, ministre de l'enseignement secondaire, Rose Mbah Acha née Fomudam, ministre déléguée à la présidence de la république chargée du contrôle supérieur de l'Etat, Pauline Irène Nguene née Kendeck ministre des affaires sociales, Youssouf née Adidja Alim ministre de l'éducation de base, Minette Libomli Likeng née Mendomo ministre des postes et télécommunication...<sup>37</sup>

► **Les résultats économiques** : Il ressort d'études pertinentes que le secteur public fait une Plus large place aux femmes que le secteur privé en leur offrant un travail non manuel<sup>38</sup>. La lutte contre la pauvreté place la réduction de la pauvreté au centre des préoccupations de l'Emploi. C'est en 2003 qu'elle prend un tournant décisif quand elle adopte le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté(DSRP), dans Le renforcement du pouvoir économique des femmes<sup>39</sup>.

<sup>31</sup> *ibid.*

<sup>32</sup> Liste des femmes sénatrices camerounaises-Wikipédia.

<sup>33</sup> Elles ont d'ailleurs été promues, en 2006, sous-préfetes.

<sup>34</sup> Liste des femmes députés camerounaises-Wikipédia.

<sup>35</sup> [www.unwomen.org](http://www.unwomen.org)

<sup>36</sup> Boudoux C.&Zaidman C., *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Harmattan, Paris, 1992, P. 29.

<sup>37</sup> [www.crtv.cm](http://www.crtv.cm) « 2018/03 »gouvernement...

<sup>38</sup> [Journals.openedition.org](http://Journals.openedition.org), P. 05

<sup>39</sup> Wanga M., *Projet des femmes au crédit Cameroun*, Ministère des Affaires sociales et de la Condition féminine, Yaoundé, 1988, P.17.

Le Cameroun connaît également le développement de 5000 micro-projets productifs en faveur des femmes<sup>40</sup>. Ce qui permet à plusieurs femmes d'avoir un emploi.

En termes de caractéristiques individuelles, 61% des promotrices sont mariées et leur âge moyen se situe entre 40 et 60 ans. Plusieurs GIC ont vu le jour dans ce contexte, permettant à cette catégorie sociale (les femmes) de sortir de la pauvreté, et de gagner dignement leur vie. Certaines filles libres reconverties ont d'ailleurs intégré les effectifs de la Fonction Publique. L'insertion nationale de la femme a un rôle important à jouer dans la quête de croissance économique accélérée et du développement durable au Cameroun. Elle permet l'expansion de la taille du marché qui favorise une plus grande spécialisation et industrialisation à travers l'économie d'échelle. Elle conduit aussi à une meilleure coordination de l'aide et une efficacité dans l'utilisation des rares ressources disponibles. La politique d'intégration nationale de la femme est la pierre angulaire de l'accélération de l'investissement et la compétitivité des économies. Elle accentue l'accroissement des échanges grâce à la levée commerciale et une amélioration rapide et massive de l'allocation efficiente et dynamique des ressources. Il ne faut pas évoquer les conséquences socio-culturelles de la politique d'intégration des femmes dans le développement du Cameroun.

### **B- Sur le plan socio-culture**

La politique d'intégration des femmes camerounaises a un impact sur le volet socio-culturel de ce pays. En effet l'intensification de la lutte contre les violences faites aux femmes et leur amélioration des conditions de vie. Au Cameroun, la majorité des femmes ne connaissent plus le mariage précoce et forcé. Dans ce pays, la femme n'est plus une machine pour fabriquer les enfants. Les femmes camerounaises sont désormais scolarisées tout comme les hommes. Ainsi, de 2000 à 2001, 36% des femmes ont accès à l'enseignement supérieur dans les six universités du Cameroun.<sup>41</sup> Cette situation permet la diminution des discriminations à l'égard des femmes dans l'emploi. Il y a égalité entre les femmes et les hommes. Au Cameroun de nos jours, les femmes peuvent accéder certains postes tels : les préfets et sous-préfets ; de colonel d'armée et de commissaire de police. Des femmes camerounaises sont comptées parmi les enseignantes-chercheuses dans les universités d'Etats et même privées. Dans l'enseignement supérieur, le taux de fréquentation des filles croît de 85 points depuis 2005, l'alphabétisation des femmes a progressé dans l'ensemble. Il est passé de 94 filles scolarisées pour 100 garçons en 2001 à 99 filles pour 100 garçons en 2010<sup>42</sup>. Cette progression s'observe plus en milieu rural. Le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement supérieur, croît de 85 points depuis 2005. Dans certaines filières, notamment la médecine, on assiste même à une inversion de tendance telle que le pourcentage des filles est plus élevé que celui des garçons<sup>43</sup>. C'est le même cas dans la diplomatie. Sur 16 candidats admis au concours d'entrée à l'IRIC, session 2013, 12 sont des filles. La condition de la femme et son statut s'améliorent progressivement. De plus, la lutte contre les mariages précoces et forcés est instaurée. La femme a désormais le libre choix de son conjoint et la demande du divorce par la femme est acceptée par la administration juridique.

## **5. CONCLUSION**

En définitive, nous pouvons retenir que, la politique d'intégration de la femme dans le développement du Cameroun est œuvre effectuée par le gouvernement camerounais, les Organisations Non Gouvernementales (O.N.G.) et les femmes. Elles avaient une place importante dans la société pendant la période précoloniale. Mais pendant la colonisation la femme fut marginalisée. Elle était semblable à un esclave et inférieure à l'homme. Elle était chargée à faire des tâches ménagères. 1960 est l'année où le Cameroun accède à l'indépendance et l'intégration nationale de la femme n'a pas été immédiate. Son insertion dans la société connaît une progression lente. Mais celle-ci connaît une accélération à partir des années 1990 dans tous les domaines de la vie quotidienne (socio-culturel, économique et politique) dans le développement du pays. à cause de la crise économique, la démocratie et surtout la Conférence Internationale de Beijing de 1995. Ainsi, le gouvernement camerounais a compris que les femmes étant majoritaire ne doivent pas être exclus dans l'émergence du pays. Mais l'insertion nationale de la femme dans le développement connaît des difficultés dont la principale est le manque des moyens financiers. Il est difficile voir impossible qu'un pays puisse se développer sans la femme.

---

<sup>40</sup> Rf-efh.org « fiche

<sup>41</sup> Okani R.C. « Le deuxième sexe dans l'administration camerounaise », in B Amama, 2003, P. 23.

<sup>42</sup> <http://www.rf-efh.org>

<sup>43</sup> Badinter É., *De l'identité masculine et Fausse route*, Odile Jacob Fausse route, Paris, Odile Jacob, Paris, 1994 et 2003, P. 2003

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :**

**1- Ouvrages**

- Badinter É.**, *De l'identité masculine et Fausse route*, Odile Jacob, Paris, 2003,
- Boudoux C. & Zaidman C.**, *Égalité entre les sexes. Mixité et démocratie*, Harmattan, Paris, 1992
- Cazeneuve J.**, *La mentalité archaïque*, Paris, 1961.
- Coquery C., Vidrovitch**, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe siècle*, Desjonquères, Paris, 1994.
- Diaw A. & Toure A.**, *Femmes, éthique et politique*, Fondation Friedrich Ebert, Dakar, 1998,
- Dobkin M.**, *Colonialism and the Legal Status of Women in Francophonic Africa*, *Cahiers d'Études Africaines*, n° 31, DOIe, 1982,
- Etoga Eyili S.**, « Pour une implication accrue des femmes dans l'administration publique camerounaise », in B. Amama (dir.), *op. cit.* 2003.
- Imam A., Mama A. & Sow F.**, *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, CODESRIA ; Karthala, Dakar, Paris, 2000.
- Kamto M.**, *Pouvoir et droit en Afrique noire. Essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les États d'Afrique noire francophone*, LGDJ, Paris, 1987.
- Kanogo T.**, Kikuyu Women and the Politics of Protest : Mau Mau , in S. MACDONALD, SHARON *et al.*, *Images of Women and in Peace and War : Cross-Cultural and Historical Perspectives*, Madison, University of Wisconsin Press, 1987.
- Mazrui A. A.**, "The Warrior Tradition and the Masculinity of War", *Journal of Asian and African Studies*, 1977.
- Mouich I.**, « Genre et commandement territorial au Cameroun », *Cahiers d'études africaines*, 2007.
- Ngadjui N.**, *Les droits politiques de la femme au Cameroun*, Édition Zaye, Yaoundé, 1990.
- Pradelles De Latour, C.-H.**, *L'ethnopsychanalyse en pays Bamiléké*, EPEL, Paris, 19 91.
- Wanga M.**, *Projet des femmes au crédit Cameroun*, Ministère des Affaires sociales et de la Condition féminine, Yaoundé, 1988,

**2- Thèses et Mémoires**

- Nyeck P.**, *Le rôle de la femme dans l'économie camerounaise*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris, Université René Descartes-Paris V., Paris, 1987,
- TsalaTsala J.P.**, *La femme Beti entre tradition et modernité*, Thèse de doctorat, Université Louis-Pasteur, Strasbourg, 1988.